

# Licence pro productions animales spécialité conseiller en élevage laitier

## Licence professionnelle

Niveau II (Bac + 3 et 4)

Niveau européen 6 : Savoirs approfondis

[Code Certif Info N°63563]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

## Descriptif, Objectif et Programme

### Objectif

Les activités diffèrent selon les deux types de métiers qui peuvent être exercés par les diplômés de cette licence :

- conseiller technique en élevage au sein des organismes de contrôle laitier et autres entreprises de productions animales : il s'agira d'accompagner les éleveurs dans la gestion de leur troupeau, étudier les pistes d'amélioration possibles en prenant en compte l'ensemble des réalités de l'exploitation et de son environnement.
- conseillers agricole au sein des organismes de développement agricole : il s'agira de conseiller et d'accompagner les producteurs dans la mise en oeuvre de nouvelles techniques de production, d'encadrer la production agricole en intervenant dans la planification et la gestion globale des exploitations, d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place de nouveaux projets sur leurs exploitations.

Les professionnels formés devront avoir la capacité d'appréhender la complexification des problématiques qui se posent à l'agriculture et aux espaces ruraux d'aujourd'hui.

Les titulaires de cette Licence pro seront aptes à effectuer une approche systémique des entreprises, des filières et des territoires dans lesquels elles s'intègrent. Ils devront être polyvalents, autonomes, aptes à gérer une entreprise, une équipe, conduire un projet, capables de prendre des responsabilités économiques et politiques dans leur milieu professionnel et local.

Ils devront avoir les capacités suivantes :

- technicité affirmée, maîtrise du champ technologique, de la communication afférente ;
- compétences élargies, capacités à appréhender tous les aspects techniques, économiques et humains d'un projet ;
- capacités à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large, ce qui suppose l'acquisition des fondamentaux ;
- compétences en contrôle, qualité, sécurité ;
- communication interne et externe à l'entreprise ;
- maîtrise des langues (anglais) ;
- ouverture d'esprit, polyvalence, autonomie ;
- aptitudes à la communication, aptitudes relationnelles ;
- initiative, responsabilité, sens critique ;
- capacité à assurer l'émergence, le montage et l'accompagnement d'un projet ainsi que sa gestion ;
- capacité à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des équipes opérationnelles.

## Poursuite et débouchés

### Débouchés

Secteurs d'activité :

Ce professionnel occupe des fonctions d'assistant ingénieur, de conseiller, d'agent de développement dans différentes structures et secteurs d'activité :

- Chef d'entreprise dans le secteur de la production et de la transformation,
- Encadrement de la production agricole (coopératives, firmes privées),
- Organismes de développement et de conseil (chambres d'agricultures, contrôles laitiers, centres de gestion, associations),
- Développement et production : agrochimie (engrais, produits phytosanitaires), semences et sélection,
- Recherche appliquée (INRA, instituts techniques),
- Industries de première transformation (abattoirs, fromageries ).

**Métiers visés :**

- Conseiller agricole généraliste,
- Conseiller/ agent relation élevage,
- Conseiller de gestion,
- Chef d'entreprise agricole et/ou rurale,
- Technico-commercial,
- animateur, formateur,
- Chargé de mission ou d'études,
- Techniciens des différents corps de l'état et des collectivités territoriales,

## Autres informations

**RNCP**

Inscrit de droit

**Valideur**

Université de Lorraine

**Session de l'examen**

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	Information non communiquée

**Domaine(s) de formation**

21078 : Élevage bovin

**Lien(s) vers les métiers (ROME)**

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1407 : Élevage bovin ou équin

A1410 : Élevage ovin ou caprin

**Groupes formation emploi (GFE)**

A : Agriculture

**Domaine de spécialité (NSF)**

210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

**Accessibilité**

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non

Informations mises à jour le 29/11/2018 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-63563.html>